

MODÈLES DE CONTRATS ET DE DOCUMENTS

edilex

Le juridique.
Simplifié.

edilex.com

Montréal : 514-745-5410
Sans frais : 1-877-745-5410
Courriel : info@edilex.com

CONTRAT DE CODÉVELOPPEMENT

AVIS ET LICENCE

Ce document est protégé par la Loi sur le droit d'auteur du Canada et les traités internationaux s'y rapportant. Toute reproduction non autorisée de ce document, qu'elle soit totale ou partielle, est strictement interdite. Les abonnés chez Edilex inc., ainsi que les clients qui ont payé le prix unitaire de ce document, sont cependant autorisés à reproduire celui-ci aux fins de consultation et d'adaptation seulement, dans le cadre usuel de leurs activités commerciales ou professionnelles, pourvu que lesdites activités ne soient pas des activités d'édition ou d'autres activités impliquant la distribution totale ou partielle du contenu de ce document au public, pour quelque motif que ce soit.

Bien que les Produits Edilex soient revus et révisés par l'équipe de juristes d'Edilex inc. afin d'être conformes aux lois applicables au Québec à la date de leur rédaction, Edilex inc. ne peut en aucune façon garantir leur conformité ou leur utilité et se dégage de toute garantie ou condition, implicite ou explicite, se rapportant au contenu de ces documents. Toute personne intéressée à faire l'utilisation de l'un ou l'autre des Produits Edilex devrait consulter un professionnel du droit pour s'assurer de la conformité de leur contenu et de leur application à sa situation particulière. Edilex inc. n'est pas responsable de toute perte ou dommage subi, en tout ou en partie, attribuable à toute erreur ou omission de sa part relativement à la saisie, la compilation, l'interprétation, la présentation, la rédaction, la communication, la mise à jour ou la livraison des informations contenues dans les Produits Edilex. Sans restreindre l'application de ce qui précède, la responsabilité totale d'Edilex inc. pour toute réclamation en vertu de l'utilisation des Produits Edilex ou reliée à cette utilisation ne peut excéder, selon le cas, le coût de l'abonnement ou le prix unitaire d'un document.

© 2020 EDILEX INC.



CONTRAT DE CODÉVELOPPEMENT intervenu en la ville de, province de Québec, Canada.

ENTRE : **V1** (*nom de la personne morale*), personne morale dûment constituée, comme elle le déclare, selon la *Loi* (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant son principal établissement au (*numéro et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*);

V1.1 (Représentant autorisé) (à ajouter à la suite de V1, le cas échéant)
représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin, comme il(elle) le confirme;

V1.2 (Représentant autorisé par résolution) (à ajouter à la suite de V1, le cas échéant)
représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin, comme indiqué dans l'extrait de résolution de l'administrateur unique [OU du conseil d'administration], à l'annexe A;

OU

V2 (*nom de la société de personnes*), [société en nom collectif], **OU** [société en commandite représentée par (*nom de son commandité*), son commandité], **OU** [société en participation], **OU** [coentreprise], **OU** [collaboration], **OU** [tout autre groupement de personnes] exploitant une entreprise par l'exercice d'une activité économique organisée à caractère commercial, dûment formée selon [le *Code civil du Québec*], **OU** [la *Loi* (*identification de la loi applicable*)], **OU** [le régime de droit commun applicable], ayant son principal établissement au (*numéro et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée (*selon le cas*) sous le numéro conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin comme elle le déclare, **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en nom collectif], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] du commandité de la société en commandite], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en participation], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des participants à la coentreprise], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun

COLLABORATEUR 1	COLLABORATEUR 2

des collaborateurs à l'accord de collaboration], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions des membres de tel autre groupement de personnes], à l'annexe A;

CI-APRÈS LE « COLLABORATEUR 1 »;

ET : (*identification du collaborateur 2*) (*sélectionner la version appropriée dans la liste ci-dessus et insérer l'annexe B*);

CI-APRÈS LE « COLLABORATEUR 2 »;

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT LES « PARTIES »;

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) Le COLLABORATEUR 1 oeuvre dans le domaine de (*description du secteur d'activités de cette partie*);
- B) Le COLLABORATEUR 2 oeuvre dans le domaine de (*description du secteur d'activités de cette partie*);
- C) Les PARTIES s'entendent pour collaborer dans le but de (*décrire le projet commun*);
- D) Les PARTIES s'entendent pour partager les coûts et les bénéfices du projet, tel qu'il est défini au paragraphe 0.01.15 ci-dessous;
- E) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente à ce sujet dans un écrit sous seing privé;
- F) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT:

COLLABORATEUR 1	COLLABORATEUR 2

0.00 INTERPRÉTATION**0.01 Terminologie**

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat [et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci] s'interprètent comme suit :

0.01.01 Cahier des Charges

désigne le document comprenant une description de chacune des étapes du Projet, l'échéancier, les informations techniques et les informations concernant la Découverte, joint aux présentes à titre d'annexe 0.01.01;

0.01.02 Comité

désigne le comité scientifique composé de TROIS (3) membres, créé dans le but de gérer le Projet;

0.01.03 Contrat

signifie le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 11.05 du Contrat;

0.01.04 Coûts

désigne les frais et dépenses engendrés collectivement par les PARTIES dans le cadre du Projet, en conformité avec le Cahier des Charges;

0.01.05 Découverte

désigne (*description de l'invention ou de la découverte*) à être développée et testée par les PARTIES dans le cadre du Projet;

0.01.06 Différend

signifie tout problème, difficulté, désaccord ou litige entre les PARTIES se rapportant à l'interprétation, l'application, l'exécution ou l'annulation du Contrat ou encore à leurs relations légales ou d'affaires;

COLLABORATEUR 1	COLLABORATEUR 2

0.01.07 Échéancier

désigne l'échéancier des tâches et des étapes de la réalisation du Projet, dont une copie est jointe aux présentes comme annexe 0.01.07 du Contrat;

0.01.08 Force Majeure

signifie tout événement imprévisible et irrésistible échappant au contrôle d'une PARTIE contre lequel celle-ci ne peut se protéger ou se prémunir; pouvant notamment comprendre tout sinistre provoqué par la nature, une épidémie, un incendie, un accident, une guerre (qu'elle soit déclarée ou non), une insurrection, une émeute, un acte de terrorisme, une grève, un arrêt ou un ralentissement de travail spontané, un lock-out, une panne de courant ou de télécommunications, y compris les services d'Internet, téléphoniques ou d'électricité, l'intervention des forces armées militaires ou civiles, ou le respect d'une Loi, d'un décret du gouvernement ou d'une ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité publique [OU (le cas échéant, identifier toute autre cause reliée au contexte particulier du Contrat)];

0.01.09 Information Confidentielle

signifie toute information (commerciale, technique, scientifique, financière, juridique, personnelle ou autre) qu'une PARTIE divulgue [avant et] pendant la durée du Contrat et que la PARTIE réceptrice, faisant preuve d'un jugement d'affaires raisonnable, comprend comme étant confidentielle, incluant notamment toute information en lien avec ses activités, ses stratégies et occasions d'affaires, ses finances, sa Propriété Intellectuelle, ses fournisseurs, ses clients ou ses employés, à l'exception de toute information:

- a) connue par la PARTIE réceptrice, avant la date de sa divulgation;
- b) connue du public ou disponible au public avant la date de sa divulgation;
- c) qui devient connue du public ou disponible au public après la date de divulgation et qui ne provient pas d'une violation de l'engagement de confidentialité de la part de la PARTIE réceptrice;
- d) reçue en tout temps par une Personne qui n'est pas soumise à un engagement de confidentialité, se rapportant à cette information, en faveur de l'une ou l'autre des PARTIES;
- e) développée indépendamment par la PARTIE réceptrice;
- f) personnelle fournie par une personne physique, lorsque cette information est utilisée pour les fins auxquelles elle a été divulguée ou pour toute autre fin permise par la Loi;

COLLABORATEUR 1	COLLABORATEUR 2